

Ordre du jour :

- ✓ Accueil et présentation des présents
- ✓ Rapport moral de la présidente et vote de ce rapport
- ✓ Rapport financier de la trésorière et vote de ce rapport (exercice 2016-2017)
- ✓ Echanges sur les objectifs d'IFY-SO et orientations pour 2018
- ✓ Projets de stages
- ✓ Vie administrative de l'association
- ✓ Renouvellement du bureau
- ✓ Modification des statuts
- ✓ Questions diverses

Etaient présents :

Marie-Cécile Cleenewerck	Cécile Delerue
Augusta Sagramola	Maryse Sthurler
Katia Mauzit	Magali Pascaud
Viviane Carpentier	Sandrine Fourthon
André Mesquida	Christine Perigaud
Sylvie Tus	

Excusés :

Corinne DE CHECCHI – Marie Pujol – Sylvie Bourquin – Sylvie Gigot

Pouvoirs accordés : 7

Delord Marie Pierre - Trigeaud Ballarin Marie France – Longo Annick – Décupère Françoise –
Elkine Julia – Organo Gisèle – Delautier Jean Marie

1 Rapport moral

Nombre d'adhérents

IFY-SO compte 486 membres décomptés de la façon suivante :

- ✓ 31 enseignants
- ✓ 5 nouveaux professeurs
- ✓ 5 élèves en formation enseignant
- ✓ 17 élèves en formation non enseignants
- ✓ 4 membres actifs
- ✓ 424 adhérents.

Activités de l'association :

Bilan des stages : 5 stages ont été proposés pour la période de référence.

André Mesquida est venu animer deux stages sur Langon avec pour thématique « le Yoga au quotidien » le 1^{er} octobre 2016 et le 15 avril 2017. Le nombre de participants était moins important pour le second stage. Il est souligné que les stages sur un week end sont plus porteurs que sur une journée. En effet, un stage sur 2 jours est plus approfondi. Le travail en petit groupe est également intéressant.

Isabelle Croset a animé un stage sur Langon intitulé « Yoga et son ». Les participants ont trouvé la journée très dense. Il y a une demande pour renouveler sur ce thème. Peut-être à l'avenir serait-il utile de définir ce que l'on veut chanter.

Jean Marie Delautier a animé un stage sur Oloron intitulé « Des épaules à la tête par le passage étroit et difficile du cou ». Il co-anime des stages avec André Mesquida à Oloron. Les anciens élèves de Jean-Marie ont eu plaisir à le retrouver. Son approche est vécue comme intéressante et a été très appréciée. Ses stages mêlant théorie et pratique s'adressent à tout public du

débutant au professeur. Il se propose d'animer d'autres stages et plutôt sur une journée pas le week-end entier.

Michelle Duplessis, psychologue sur Lyon intervenant auprès de personnes atteintes d'un cancer, a animé un stage sur Langon. Il s'adressait initialement aux professeurs mais a finalement été ouvert à tous les adhérents faute d'un nombre de participants suffisant. La thématique « Le Yoga support dans les maladies » a permis un échange dense et intéressant. Lyon est pilote dans l'accompagnement par le yoga des personnes atteintes d'un cancer. Michelle a indiqué être prête pour intervenir auprès des professeurs qui souhaitent accompagner ceux de leurs élèves touchés par la maladie.

Marie Cécile dit être en lien avec un professeur d'une autre fédération. Se pose ainsi la question de l'élargissement de l'animation de stages par d'autres professeurs hors IFY. Les avis sont plutôt partagés. Cela constituerait autant une ouverture qu'un enrichissement. En même temps, des approches de yoga très différentes peuvent créer de la confusion.

Peut être que l'on peut contacter par exemples des élèves Viniyoga – Claude Maréchal ou autres personnes du réseau de Bernard Bouanchaud. Cela peut être intéressant si l'intervenant n'est pas formateur mais neutre.

La question de l'ouverture est ancienne. N'y aurait-il pas une sclérose par manque d'ouverture ?

Augusta indique que par expérience au Luxembourg l'organisation de stages appartenant au courant de l'IFY s'adapte mieux aux différents courants.

Bilan Yogazette :

Il y a eu deux parutions de la Yogazette

Bilan blog :

Le blog est un gros chantier. Il a besoin de main d'œuvre. C'est un outil de communication supplémentaire. On y trouve des infos (à enrichir), concernant la vie de l'association.

Les enseignants peuvent se faire référencer pour les cours et les stages, location de salles...

Liens avec IFY :

Les rencontres nationales IFY sont organisées tous les 2 ans – Le thème de cette année était « Prendre soin de l'être ». Trois adhérents de notre association étaient présents. Elles sont l'occasion de rencontrer tous les formateurs et mettre des visages sur des noms.

L'organisation a été particulièrement appréciée. Des petits groupes étaient constitués et affichés dans les salles. Les intervenants se déplaçaient dans chaque groupe. Il a été souligné des avantages multiples à l'organisation et la participation de tels événements. Une limite est cependant soulignée quant au coût élevé.

Réunions avec IFY :

Trois réunions sont organisées chaque année : 2 Collège Des Associations les 2èmes week-end de mars et d'octobre et l'AG le dernier week-end de novembre.

L'association a besoin de représentants pour ces trois événements.

Pour le C.D.A. du mois de mars, dans les locaux d'IFY à Paris. Presque toutes les associations régionales étaient représentées et a expliqué ses problématiques : échanges d'idées – de pistes de réflexions.

Ces temps de rencontre sont intéressants. Ils permettent de voir que les associations rencontrent les mêmes problématiques : communiquer.

Vote du rapport moral à l'unanimité.

2 Rapport financier présenté par Viviane Carpentier trésorière (exercice 2016-2017)

Produits :

Ils s'élèvent à 13 591,52 € et sont constitués à 71 % par les cotisations des professeurs, élèves et adhérents et à hauteur de 29 % par les stages.

Concernant les cotisations d'un montant total de : 9 910 €, elles se répartissent comme suit :

- ✓ 3 708€ correspondant aux cotisations des profs, nouveaux profs et élèves enseignants
- ✓ 6 202 € correspondant aux versements des élèves non enseignants, membres actifs et adhérents de base

La progression du montant des cotisations par rapport à l'an dernier, correspond à l'augmentation du nombre de nos membres tous confondus, puisque nous sommes passés de 422 membres en 2015/2016 à 486 membres en 2016/2017.

Enfin, la somme de 33,52 € comptabilisée en « produits financiers » correspond aux intérêts produits par les placements du compte sur livret que l'association a ouvert à la banque afin de ne pas laisser un solde trop important sur le compte courant.

Charges :

Celles-ci sont composées pour 58 % de leur montant par la quote-part des cotisations qu'IFY-SO reverse à IFY

Les frais d'organisation de stages représentent également un poste important (19%) dans les charges de l'exercice.

Troisième poste important dans les charges : les « frais de reprographie de Yogazette » s'élèvent sur cet exercice à 1707 €. Ils se justifient cette année par la parution de deux numéros de la « Yogazette ».

Les autres charges sont constituées par les frais de bureau, postaux, déplacements, réunions engagés pour la gestion de l'association et présentent un montant assez constant par rapport à l'exercice précédent.

A noter, un nouveau poste : « frais gestion Blog IFY-SO » pour un montant de 23,96 € sur l'exercice qui correspond à l'abonnement de notre nouveau blog sur site.

Résultat :

L'exercice présente un résultat bénéficiaire au 30/06/2017 de : 925,71€. Ce bénéfice reste en compte courant pour les frais de fonctionnement à venir sur l'exercice suivant.

Vote du rapport financier : adoption à l'unanimité

Proposition est faite de modifier l'ordre des points abordés afin de permettre au nouveau bureau de présenter les objectifs et orientations pour 2018. Vote à l'unanimité.

3 - Renouvellement du bureau et modification des statuts

La présidente, Marie Cécile a pris la suite de Katia pour que l'association perdure sans connaissance particulière pour 1 an au départ, 2 au final. Elle indique ne plus être en mesure de l'assurer et donne sa démission.

Magali souhaite prendre une année de retrait.

Vote du bureau :

Présidente – Sandrine Fourthon

Vice Présidente : Cécile Delerue

Trésorière : Viviane Carpentier

Secrétaire : Maryse Sthurler

Secrétaire adjointe : Katia Mauzit

Secrétaire adjointe : Augusta Sagramola

Vote du bureau à l'unanimité

Modification des statuts article 3 portant sur l'adresse du siège de l'association devant suivre le domicile de la Présidente. La nouvelle adresse devient ainsi : 17 Lieu Dit Dugot – 33210 SAINT PIERRE DE MONS.

Adoption à l'unanimité

4 - Echanges sur les objectifs d'IFY-SO et orientations pour 2018

Projets de stages Trois propositions de stages sont arrêtées pour l'année 2018.

Le 20 janvier 2018 – VIVEKA - animé par André Mesquida (ce stage a été déprogrammé par manque de participants le 4 novembre 2017).

Isabelle Croset animera un stage à Langon le 17 ou 24 mars. SANTOSA.

Jean Marie Delautier se propose pour un stage. La date sera communiquée ultérieurement.

Yogazette

Deux parutions de la Yogazette sont maintenues cette année. Janvier et Mai.

Les textes doivent être envoyés sur la nouvelle boîte mail : ify.sud.ouest@gmail.com

Sandrine Fourthon trouverait intéressant que les thématiques de la Yogazette soient discutées par le comité de lecture. De même, sont appréciées les synthèses de différents stages et des événements proposés par IFY.

Une banque de photos va être mise à disposition des associations régionales pour être utilisée voire complétée.

D'autres propositions sont discutées sur le contenu de la Yogazette notamment de structurer les articles autour d'une posture, la commenter par exemple. La mise en place d'un abonnement pour les non-adhérents est à creuser.

Marie Pierre Delord et Magali cessent leur participation au comité de lecture. Des candidats sont bienvenus. Le comité de lecture continue de fonctionner comme avant.

Un courrier a été envoyé aux enseignants afin de relayer auprès de leurs élèves et d'explicitier les modalités de fonctionnement des envois d'articles et du comité de lecture.

Rencontre professeurs, formateurs et élèves en formation :

Il a été retenu l'idée d'un événement phare qui les regrouperait. Le calendrier est à fixer. Cette rencontre pourrait se faire début octobre. Lieu, thématique, intervenants sont à déterminer ...

Une proposition est faite pour Biscarosse – un lieu intéressant.

Les cotisations

A Paris lors de l'A.G. du 26.11.2017, il a été décidé d'une augmentation de 3 % tous les 2 ans.

Les Associations régionales ne sont pas obligées de suivre.

Le choix de l'association est de ne pas augmenter les cotisations.

Le prix des stages reste fixé à 55 €, 90 € pour un week-end et 25 € pour les élèves en formation.

Vote à l'unanimité

5 – Vie administrative de l'association

Comment donner envie d'adhérer à l'association ? par les stages ; offre d'un enseignement de qualité d'une durée de quatre ans ; également en répercutant le prix de l'adhésion sur le prix du cours

6 - Questions diverses

Retour concernant l'AG du 26 novembre 2017 à Paris. François Lorin va nous représenter au Japon dans le cadre de l'UEY.

Les professeurs sont tenus d'effectuer un séminaire tous les 5 ans. IFY a décidé que si un professeur n'est pas en mesure de fournir une attestation, il n'apparaîtrait plus sur la liste des professeurs IFY. Il est souligné la difficulté pour les enseignants de participer à ses séminaires compte tenu des frais de participation. André Mesquida indique qu'une association régionale qui se propose d'organiser un séminaire permet aux professeurs de la région de s'y rendre.

Il est mis à disposition sur le blog un document qui permet de faire passer des annonces dans le journal de l'IFY.

Une discussion est ouverte sur les finances de l'association. L'argent épargné ne pourrait-il pas être utilisé au profit d'une œuvre caritative ou des élèves entrant en formation d'enseignant ? Les finances de l'association sont saines mais peut-être pas suffisamment importantes pour proposer une aide à toutes personnes intégrant un cursus de formation de professeur. La question reste néanmoins ouverte.

La prochaine assemblée générale de l'IFY-SO est proposée le premier week-end de décembre 2018. La question a été soulevée : samedi ou dimanche ?

La réunion se termine aux alentours de 16h40

Secrétaire de séance : Sylvie TUS